

VENTE SUR L'HIPPODROME DE MAISONS-LAFFITTE VENDEDI 3 NOVEMBRE 2017 à 12h30

Madame, Monsieur,

Vous avez inscrit à la 1ère vente **100% Obstacle** de Maisons-Laffitte.
Vous trouverez ci-dessous tous les renseignements dont vous pourriez avoir besoin.

Réception des chevaux sur place : Ils devront arriver le **jeudi 2 novembre entre 10h et 13h**. Merci de nous contacter (+33 (0)6 08 88 51 52 - leraitre@osarus.com) pour toutes arrivées ne correspondant pas à la tranche horaire mentionnée précédemment. (pour info, il y a courses le 1er novembre sur l'hippodrome de Maisons-Laffitte)

Mise à votre disposition : Un box paillé + foin (prévoir seau et mangeoire)

Présentation des chevaux : La veille et le jour de la vente, les vendeurs doivent s'organiser pour présenter leurs lots la veille et le jour de la vente aux acheteurs

Documents à remettre :

il est impératif que tous les documents soit déposés au bureau des ventes dès votre arrivée sur le site et au plus tard à 9h le matin de la vente

Pour tous les chevaux

1. Certificat sanitaire de l'effectif dont votre cheval fait partie datant de moins de 8 jours
2. Test de Coggins négatif de moins de 30 jours*
3. Carte d'Immatriculation ou Certificat de vente WEB (éditée avant la vente)
4. Puce électronique (transpondeur)

*** tout cheval qui n'a pas son résultat de coggins avant la vente sera considéré comme ABSENT**

Yearlings et 2 ans

- Document d'Accompagnement **validé par les Haras Nationaux** et vaccinations antigrippe conforme à l'article 154 du code des courses.
Examens vétérinaires conseillés: radios et fibroscopie

La liste des chevaux ayant un dossier vétérinaire sera affichée au bureau des ventes, mentionné sur le site internet et sur la porte de leur box.

Foals

- Document d'Accompagnement **édité par les Haras Nationaux (graphique obligatoire)** et vaccination antigrippe conforme à l'article 154 du code des courses.

Juments & pouliches sortant de l'entraînement

- Test d'Artérite virale de moins de 30 jours
- Vaccination contre la rhino pneumonie
- Document d'Accompagnement **validé par les Haras Nationaux** et vaccination antigrippe conforme à l'article 154 du code des courses.
- Certificat/Déclaration de naissance et Attestation de saillie pour les juments pleines (saillie payée)

DOCUMENTS RECOMMANDES

- *Certificat de gestation de moins de 8 jours pour les juments pleines*
- *Certificat d'aptitude à la reproduction pour les pouliches sortant de l'entraînement*

Un contrôle d'identité sera effectué par un vétérinaire de France Galop, la veille ou le matin de la vente. Les chevaux doivent être munis d'un licol. Le licol deviendra la propriété de l'acheteur suite à la vente. En outre, ils devront obligatoirement être munis d'un mors ou d'un chifnez lors de leur passage sur le ring. Nous restons à votre entière disposition, veuillez croire, Madame, Monsieur, en nos meilleures salutations.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

VENTES OSARUS

Société de ventes volontaires aux enchères publiques agréée en date du 04 juin 2008 sous le n° 2008-660

VENTES OSARUS

Société de ventes volontaires aux enchères publiques agréée en date du 04 juin 2008 sous le n° 2008-660

88 route d'Orbec – 14100 LISIEUX – Tél : 02 61 75 00 27 – Fax : 05 40 00 71 04 - www.osarus.com – infos@osarus.com
S.A.R.L. AU CAPITAL DE 26 500 € - R.C.S. CAEN N ° 504 654 880 – SIRET N ° 504 654 880 00021 – CODE APE 8299Z
TVA intracommunautaire FR 01504654880